



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Féminicides

Question au Gouvernement n° 1566

Texte de la question

FÉMINICIDES

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Charlotte Garin.

Mme Marie-Charlotte Garin . Monsieur le premier ministre, parce que cela devrait être votre priorité, c'est à vous que je m'adresse, même si vous ne savez pas ce que c'est de trembler quand la clé tourne dans la serrure, quand les portes de placard claquent, quand on s'entend dire au commissariat que ça va passer.

En neuf jours, six femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Le temps passe, les associations alertent, les moyens manquent et les femmes meurent.

Imaginons que six acteurs soient morts pendant la durée du festival de Cannes, ce serait l'effroi sur ces bancs – mobilisation générale, minute de silence, hommage national, réaction de Matignon –, le pays tout entier serait à l'arrêt ! Mais Sylvie, Angelyne, Denise, Chloé, Céline, elles, n'ont droit à rien ou seulement à une pensée émue de vos ministres sur Twitter. Pourtant, votre job, ce n'est ni les pensées émues sur les réseaux ni les condoléances, mais l'action !

Vous êtes au pouvoir depuis dix ans et cela fait dix ans qu'on nous parle de grande cause du quinquennat... Vous savez ce qu'il se passe ? Aucune parlementaire féministe, aucune association, aucune victime, aucune famille de victime ne croit plus un mot de ce que vous annoncez. Parce que chaque annonce de mesures est une opération de communication, sans les moyens nécessaires. Sans argent pour sauver nos vies, nous ne voulons plus de vos belles paroles !

Monsieur le ministre, ma question est simple : combien faut-il encore de femmes tuées ? Notre réponse est tout aussi simple : nous voulons une loi-cadre, 3 milliards et une mobilisation générale de l'État. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et LFI-NFP, dont plusieurs députés se lèvent, ainsi que sur les bancs des groupes SOC et GDR et sur plusieurs bancs des groupes DR et HOR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur.

M. Jean-Didier Berger, *ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur* . Ce sujet est suffisamment grave pour que nous puissions, le temps d'un instant, ne pas céder à la polémique parce que... (*Protestations sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

M. Jean-Claude Raux . Soyez sérieux !

M. Jean-Didier Berger, *ministre délégué* . Heureusement, ce sujet peut préoccuper celles et ceux qui ignorent la peur. Si seuls ceux qui la connaissent s'en préoccupaient, il y aurait un déficit de mobilisation, alors qu'en réalité, tout le gouvernement est engagé pour faire face à cette situation.

Mme Ségolène Amiot . Taisez-vous plutôt que de dire ce genre d'ânerie !

M. Jean-Didier Berger, *ministre délégué* . Quand autant de femmes meurent sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint, quand autant de femmes sont victimes de violences, quand tant d'entre elles passent à l'acte et se suicident ou font des tentatives de suicide,...

Mme Ségolène Amiot . On les traite de menteuses !

M. Jean-Didier Berger, *ministre délégué*toute la nation doit être mobilisée. C'est ce qu'a fait le gouvernement face aux 274 000 victimes de violences conjugales – dont 84 % de femmes, qui, pour 64 % sont victimes de violences physiques – et c'est la raison pour laquelle les moyens ont d'ores et déjà été renforcés.

Examinez simplement les faits : avant le Grenelle de 2019, moins de 1 000 téléphones grand danger étaient déployés ; il y en a aujourd'hui plus de 7 000, qui ont permis de recueillir la détresse de plus de 3 500 victimes l'année dernière.

Mme Sandrine Rousseau . Combien sont mortes ?

M. Jean-Didier Berger, *ministre délégué* . Plus de 660 bracelets antirapportement sont déployés dans tout le pays...

Mme Ségolène Amiot . Sincèrement, vous êtes fiers de vous ?

M. Jean-Didier Berger, *ministre délégué*, ils ont permis de protéger plus de 3 500 victimes. Voilà des réalisations qui nous permettent d'avancer. Certes, il faut des moyens et nous en avons mis davantage. J'imagine que, lors des prochains débats budgétaires, vous ferez partie de celles et ceux qui soutiendront leur accroissement. (*M. Laurent Wauquiez applaudit.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Charlotte Garin.

Mme Marie-Charlotte Garin . Vous nous baladez ! Lors du dernier budget, vous avez baissé les moyens du programme 137. (*Applaudissements* sur les bancs des groupes EcoS, dont quelques députés se lèvent, ainsi que sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC et GDR.) Aujourd'hui, on sait ce qu'il faut faire. En Espagne, il y a des moyens en plus et des morts en moins ! Parce que vous savez qu'il faut mettre de l'argent, vous êtes responsables des morts qu'on aurait pu éviter. (*Applaudissements* sur les bancs des groupes EcoS et LFI-NFP. – Mme Anne-Cécile Violland applaudit également.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Charlotte Garin](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1566

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur (MD)

Ministère attributaire : Intérieur (MD)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mai 2026